

# Rapport annuel relatif aux 5 plates-formes d'exécution et les 5 premiers brokers utilisés par la Banque Delubac & Cie en 2024

Clients professionnels et non professionnels

La banque Delubac & Cie est agréée par l'ACPR et régulée par l'AMF et l'ACPR

23/06/2025

Émetteur				
Destinataire(s)				
Diffusion	<input type="checkbox"/> Confidentielle	<input type="checkbox"/> Restreinte	<input type="checkbox"/> Interne	<input checked="" type="checkbox"/> Publique
Version	<input type="checkbox"/> En cours	<input type="checkbox"/> Revue	<input type="checkbox"/> Finalisée	<input checked="" type="checkbox"/> Validée

<b>1.</b>	<b>INTRODUCTION .....</b>	<b>2</b>
<b>2.</b>	<b>CLASSEMENT DES 5 PREMIERS BROKERS .....</b>	<b>4</b>
2.1.	Rapports relatifs aux clients professionnels.....	6
2.2	Rapports relatifs aux clients non professionnels .....	7
<b>3.</b>	<b>CLASSEMENT DES 5 PREMIERES PLATES-FORMES D'EXECUTION .....</b>	<b>8</b>
3.1	Rapports relatifs aux clients professionnels.....	10
3.2	Rapports relatifs aux clients non professionnels .....	11

# 1. INTRODUCTION

En application de la directive 2014/65/UE relative aux marchés d'instruments financiers dite « Directive MIF 2 », la Banque Delubac & Cie établit annuellement un Rapport annuel relatif aux 5 plates-formes d'exécution et les 5 premiers brokers utilisés.

Ainsi, pour chaque catégorie d'instruments financiers, visés à l'annexe 1 du règlement délégué (UE) 2017/576 de la commission du 8.6.2016<sup>1</sup> la banque Delubac & Cie présente le classement des principaux courtiers auxquels ont été transmis les ordres émanant de ses clients pour exécution au cours de l'année précédente.

Ce rapport présente également les informations relatives à la qualité d'exécution obtenue.

Ces informations sont communiquées dans le cadre du service de réception transmission d'ordres fourni aux clients « non professionnels » et « professionnels » de la banque Delubac & Cie, et concernent les instruments financiers au sens de MiFID II.

Le rapport est disponible sur le site de la Banque Delubac & Cie (<https://www.delubac.com>).

---

<sup>1</sup> RÈGLEMENT DÉLÉGUÉ (UE) 2017/576. DE LA COMMISSION du 8.6.2016 complétant la directive 2014/65/UE du Parlement européen et du Conseil par des normes techniques de réglementation concernant la publication annuelle par les entreprises d'investissement d'informations sur l'identité des plates-formes d'exécution et la qualité de l'exécution

## **2. CLASSEMENT DES 5 PREMIERS BROKERS**

Depuis le 11 octobre 2021, la Banque Delubac & Cie fait appel à :

1. Sur le marché domestique
  - Kepler Cheuvreux en tant que broker principal
  - Oddo BHF en tant que broker secondaire
2. Sur le marché étranger, Oddo BHF est le seul broker

La Banque Delubac & Cie contrôle régulièrement l'efficacité de sa politique et notamment la qualité d'exécution des intermédiaires sélectionnés. Elle revoit sa politique de façon annuelle ainsi qu'à chaque fois qu'intervient un changement significatif ayant une incidence sur sa capacité à continuer d'obtenir le meilleur résultat possible pour le Client.

## 2.1. Rapports relatifs aux clients professionnels

---

Nous n'avons pas recensé d'ordres sur les catégories d'instruments financiers visées par le RTS 28 sur l'année 2024 pour les clients professionnels.

## 2.2 Rapports relatifs aux clients non professionnels

Catégorie d'instruments	Actions et instruments assimilés - Actions & certificats représentatifs : Niveaux pas de cotation/liquidité 1 et 2 (de 0 à 79 transactions par jour)				
Indiquer si < 1 ordre exécuté en moyenne par jour ouvrable de l'année précédente	N				
Cinq premiers Brokers classés par volumes de négociation (ordre décroissant)	Proportion du volume d'ordres exécutés en pourcentage du volume total dans cette catégorie	Proportion du nombre d'ordres exécutés en pourcentage du volume total dans cette catégorie	Pourcentage d'ordres passifs	Pourcentage d'ordres agressifs	Pourcentage d'ordres dirigés
9695005EOZG9X8IRJD84-KEPLER CHEUVREUX	71.37%	79.14%	16.46%	83.54%	0%
9695002I9DJHZ3449O66-ODDO BHF SCA	28.63%	20.86%	4.21%	95.79%	0%

Catégorie d'instruments	ETF				
Indiquer si < 1 ordre exécuté en moyenne par jour ouvrable de l'année précédente	Y				
Cinq premiers Brokers classés par volumes de négociation (ordre décroissant)	Proportion du volume d'ordres exécutés en pourcentage du volume total dans cette catégorie	Proportion du nombre d'ordres exécutés en pourcentage du volume total dans cette catégorie	Pourcentage d'ordres passifs	Pourcentage d'ordres agressifs	Pourcentage d'ordres dirigés
9695005EOZG9X8IRJD84-KEPLER CHEUVREUX	23.24%	68.89%	0.49%	99.51%	0%
9695002I9DJHZ3449O66-ODDO BHF SCA	76.76%	31.11%	0%	100,00%	0%

Nous n'avons pas recensé d'ordres sur la catégorie d'instruments financiers structurés sur l'année 2024.

### **3. CLASSEMENT DES 5 PREMIERES PLATES- FORMES D'EXECUTION**

La Banque Delubac & Cie n'intervient pas directement sur les marchés. Cependant, elle s'assure que l'intermédiaire sélectionné met en œuvre une politique de meilleure exécution. Ainsi, la Banque Delubac & Cie s'adresse à un intermédiaire qu'elle a sélectionné et auquel elle transmet les ordres de ses clients pour exécution dans les meilleurs délais et conformément à la politique d'exécution de cet intermédiaire.

La Banque Delubac & Cie examine au moins une fois par an le respect de la politique de meilleure exécution des ordres des intermédiaires sélectionnés.

La Banque Delubac & Cie n'entretient pas de lien étroit avec les plates-formes qu'elle a utilisé en 2024. Elle n'est pas en conflit d'intérêts avec ces dernières et n'y dispose pas de participation. La Banque Delubac & Cie n'a pas conclu d'accord particulier avec les plates-formes d'exécution qu'elle a utilisées en 2024, ni rabais, remises ou avantages non monétaires.

En outre, la manière dont la Banque Delubac & Cie exécute les ordres ne dépend pas de la catégorie MIF du client (professionnel ou non professionnel).

### 3.1 Rapports relatifs aux clients professionnels

---

Nous n'avons pas recensé d'ordres sur les catégories d'instruments financiers visées par le RTS 28 sur l'année 2024 pour les clients professionnels.

## 3.2 Rapports relatifs aux clients non professionnels

Catégorie d'instruments	Actions et instruments assimilés - Actions & certificats représentatifs : Niveaux pas de cotation/liquidité 1 et 2 (de 0 à 79 transactions par jour)				
Indiquer si < 1 ordre exécuté en moyenne par jour ouvrable de l'année précédente	N				
Cinq premières plates-formes d'exécution classées par volumes de négociation (ordre décroissant)	Proportion du volume d'ordres exécutés en pourcentage du volume total dans cette catégorie	Proportion du nombre d'ordres exécutés en pourcentage du volume total dans cette catégorie	Pourcentage d'ordres passifs	Pourcentage d'ordres agressifs	Pourcentage d'ordres dirigés
EQD : Equiduct (segment A et B)	52.10%	31.58%	78.46%	21.54%	0%
PAR : Euronext Paris	36.35%	51.36%	22.95%	77.05%	0%
NYS : NEW YORK STOCK EXCHANGE	6.02%	4,95%	0%	100%	0%
MIL : Euronext Milan	1.82%	2.39%	0%	100%	0%
SWX : SIX SWISS EXCHANGE	0.85%	1.15%	0%	100%	0%

Catégorie d'instruments	ETF				
Indiquer si < 1 ordre exécuté en moyenne par jour ouvrable de l'année précédente	Y				
Cinq premières plates-formes d'exécution classées par volumes de négociation (ordre décroissant)	Proportion du volume d'ordres exécutés en pourcentage du volume total dans cette catégorie	Proportion du nombre d'ordres exécutés en pourcentage du volume total dans cette catégorie	Pourcentage d'ordres passifs	Pourcentage d'ordres agressifs	Pourcentage d'ordres dirigés
SWX : SIX SWISS EXCHANGE	71.96%	13.33%	100%	0%	0%
XPAR : Euronext Paris	22.01%	66.67%	96.67%	3.33%	0%
EQD : Equiduct (segment A et B)	4.44%	15.56%	100%	0%	0%
AMS : Euronext Amsterdam	1.59%	4.44%	100%	0%	0%